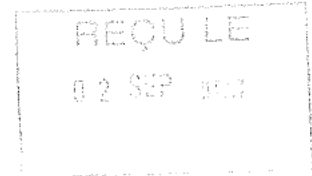


DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE LIEGE I
Montagne Sainte-Walburge, 2
4000 Liège
Tél. 04/224.55.01 (secrétariat)
Fax 04/224.54.66

Caprasse Notaires Associés
Messieurs CAPRASSE Alain & Denis
Rue de Bierset, 1
4460 Grâce-Hollogne

Vos réf.: 18-00-0545/002 (ac) [REDACTED]
Nos réf.: F0218/62118/DNT-4/2020/18//2118332
Votre contact: REKIER Lucie / lucie.rekier@spw.wallonie.be



Copie pour information à la commune de Grâce-Hollogne

OBJET : Division notariale

Commune : GRACE-HOLLOGNE

Projet : Division pour vente

Adresse du bien : Rue Champ Pillé à 4460 GRACE-HOLLOGNE

Références cadastrales : GRACE-HOLLOGNE 2 DIV Section C N°502 C 3

Demandeur : Caprasse Notaires Associés (Messieurs Alain & Denis CAPRASSE)

Messieurs,

En application de l'article D.IV.102 du CoDT et suite à votre lettre du 29/07/2020, je vous informe que je n'ai pas d'objection à formuler à propos de la division projetée.

En outre, je vous signale que le bien en cause est repris au plan de secteur de LIEGE approuvé par l'A.E.R.W. du 26.11.1987 en zone d'habitat (voir Article D.II.24 du CoDT).

Par ailleurs, le bien se situe :

- en bordure d'un cours d'eau non navigable de catégorie 2 ;
- en zone exposée à un risque naturel ou à une contrainte géotechnique majeure : les affaissements miniers ;
- en zone D au Plan de développement à long terme de l'aéroport de Liège-Bierset ;
- en zone D' au Plan au Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège-Bierset ;

Toutefois, je vous rappelle le caractère indicatif de ce présent avis, établi sous réserve que toutes les constructions existantes soient couvertes par les autorisations requises.

Dès lors, aucune garantie ne peut être donnée quant à la qualité à bâtir du terrain tant qu'une demande de certificat d'urbanisme n'a pas été sollicitée auprès de l'Administration communale concernée.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Fonctionnaire délégué,



Olivier LEJEUNE
Directeur a.i.